

(P. 97-104.) C.-G. ROLAND : *Ham in comitatu Namucenci*. Un diplôme de Conrad II de 1031 mentionne parmi les donations faites par le comte Hermann à l'abbaye Saint-Vanne de Verdun l'église de *Ham in comitatu Namucenci*. M. R. réfute l'opinion qui avait identifié ce nom avec Ham-sur-Sambre, et prouve qu'il s'agit de Ham-sur-Meuse, en face d'Aubrives (département des Ardennes), qui est également cité dans l'acte de 1031.

(P. 105-110) C. G. ROLAND : *Les plus anciens avoués de Fosses*. L'avouerie de Fosses était liée à la possession du château de Loverval, qui entra dans la famille de Morialmé au XII^e siècle.

(P. 111-114.) LE MÊME : *Georges de Niverlée*. Interprétation de l'épithaphe de ce chevalier mort le 3 mai 1262 et enterré à Niverlée. Les moines de Saint-Gérard l'inscrivirent dans leur nécrologe sous le nom de Gérard, mais son vrai nom que l'on rencontre dans les actes du XIII^e siècle, est Jorard, Joyrar, qui est une forme romane de Georgius.

(P. 115-132.) LE MÊME : *Chronique namuroise*. Extraits intéressants surtout pour la ville de Namur, de 1662 à 1709, d'une chronique rédigée par un avocat qui vivait au début du XVIII^e siècle.

(P. 133-136.) LE MÊME : *L'an quarante*. L'auteur attribue l'origine de l'expression « je m'en moque comme de l'an quarante » aux calamités de toute espèce qui marquèrent l'année 1740. Nous ne pouvons nous rallier à son avis, pas plus qu'à l'opinion présentée par M. DARRAS (Cf. *Wallonia*, oct. 1910) ; nous préférons nous en tenir à l'explication traditionnelle, reprise par M. Ant. THOMAS qui pense que cette locution est une altération de *alcoran* (DARMESTETER-HATZFELD ET THOMAS : *Dictionnaire général de la langue française*, t. I, page 91).

(P. 137-152.) A. MAHIEU : *Ruines belgo-romaines mises à jour dans la province de Namur*. Description détaillée des substructions fouillées à Graux, Le Roux, Senzeilles et Matagne-la-Petite.

(P. 153-235.) C^{te} Ch. DE VILLERMONT : *Les procès de sorcellerie dans la baronnie de Vierves au XVII^e siècle*. Voilà un article dont nous recommandons la lecture aux amis de *Wallonia*, qui a déjà apporté sa belle gerbe à la documentation du futur historien de la sorcellerie dans notre pays. L'Entre Sambre et Meuse, qui relevait des princes-évêques de Liège, nous offre également une belle moisson de documents qui peu à peu sortent de la poussière des archives. Ce sont ceux qu'il a découverts à Vierves, que l'auteur de cet article nous expose dans un style alerte ; M. de V. raconte dans tous leurs détails, parfois très angoissants, les poursuites intentées en 1624, en 1644 et en 1660 pardevant la cour de justice de Vierves contre des personnes, la plupart de sexe féminin, âgées de 50 à 80 ans ; la peine de mort et le bannissement, telles sont les peines qui sont prononcées contre tous les inculpés.

(P. 237-248. E. J. DARDENNE : *Les Faïences d'Andenne*. Supplément au catalogue des faïences d'Andenne publié en 1908 dans ces mêmes *Annales*.

(P. 249-296.) DD. BROUWERS : *Une petite « bonne Ville » du pays de Liège au XVIII^e siècle*. — [Voir ci-après le compte rendu de cet article.]

(P. 297-338.) F. COURTOY : *La Bienfaisance publique à Namur et dans la banlieue en 1772*. A la demande du gouvernement de Marie-Thérèse, le magistrat de Namur fit faire une enquête et envoya un rapport détaillé contenant des notes historiques et économiques sur les divers établissements de bienfaisance situés dans son ressort. De son côté, le procureur général de Namur fit parvenir un mémoire sur la situation de trois institutions de bienfaisance, situées à Namur et gérées par des particuliers. L'un et l'autre document — que M. C. publie — constate que ces établissements ne sont pas dans un état fort prospère et que, par suite, le gouvernement ne peut espérer en tirer grand profit pour l'entretien des femmes et des enfants, de ses soldats infirmes, comme il l'avait espéré. L'auteur a eu soin d'éclairer par de copieuses notes le texte de ces deux rapports qui jettent un singulier jour sur la stagnation économique du Namurois dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

(P. 329-342.) *Table onomastique*.

DD. Brouwers.

(P. 249-296.) DD. BROUWERS : *Une petite « bonne Ville » du pays de Liège au XVIII^e siècle*. Ce travail nous dépeint avec exactitude la vie politique et administrative de la petite ville de Ciney pendant le dernier siècle de l'existence de la principauté de Liège. Ce bourg rural n'a jamais joué un rôle bien marquant dans l'histoire de cette principauté. Il n'avait qu'un commerce régional purement agricole et c'est la situation topographique et stratégique, au milieu du grand plateau qui s'étend entre la Meuse et l'Ourthe, entre les frontières du comté de Namur et du duché de Luxembourg, qui favorisa son développement politique. Ciney occupe la cinquième place, après Liège, Tongres, Huy et Dinant dans la liste des bonnes villes liégeoises composant le Tiers Etat. Les foires, qui aujourd'hui encore font l'unique réputation de Ciney, étaient déjà au XVI^e siècle la caractéristique de cette petite ville. Il se tenait alors chaque année cinq foires franches qui avaient lieu, le lundi avant Pâques, le lendemain de l'Ascension, le lundi qui suivait le 24 juin, le premier et le 29 octobre.

Lorsque Maximilien-Henri de Bavière eut maté par le règlement de 1684, l'ardeur républicaine de la cité de Liège, l'autonomie communale fut également fort réduite dans les bonnes villes de province. M. Brouwers résume en quelques pages l'histoire administrative de Ciney, évalue la population du bourg, énumère les privilèges des bourgeois, les attributions des bourgmestres, du conseil et de principaux fonctionnaires municipaux, nous fait connaître quelles étaient alors les recettes et les dépenses de la ville.

Un tableau récapitulatif reproduit à l'annexe V du travail donne un diagramme fidèle de la situation financière de Ciney qui était trop souvent bien loin d'être prospère. M. Brouwers parle un peu plus longuement de deux questions qui préoccupèrent plus particulièrement à cette époque le magistrat cinacien : à savoir l'établissement d'une distribution d'eau vers 1758 et celui du collège d'humanités dont la direction fut confiée aux Récollets. L'étude se termine par le récit des incidents qui survinrent à Ciney lors de la révolution de 1789.

E. Fairon.

REVUES ET JOURNAUX

La Révolution [de 1789] **et la musique**, par le Dr DWELSHAUVERS (*L'Amicale*, de Liège, 1^{er} mars). — Traitant ce sujet très neuf à l'Université populaire de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole moyenne, l'orateur en vient à dire quelle situation créa le monument révolutionnaire aux musiciens, notamment à Liège.

Les musiciens tiraient le plus souvent leur revenus des églises, et ils en furent privés brusquement lors de la suppression des cultes. A Liège seul, 300 musiciens de talent se trouvèrent tout d'un coup acculés à la misère. On comptait parmi eux le chamoine Hamal et Henri Moreau, l'ancien maître de Grétry, c'est-à-dire les deux personnalités les plus marquantes de la ville. Les temps furent terribles pour les pauvres musiciens privés de leur gagne-pain. Ils se trouvèrent réduits, s'ils n'avaient pas d'autre emploi rémunérateur, à quelques rares leçons, car les préoccupations du moment n'étaient pas favorables à l'enseignement d'un art d'agrément.

C'est alors que Hamal tenta la fondation d'un conservatoire qui eût fourni à nombre d'hommes de valeur un gagne-pain. Ses démarches furent tout à fait désintéressées du reste. Ayant perdu sa situation de maître de chapelle à la cathédrale Saint-Lambert, il avait été nommé, vu ses connaissances variées et sérieuses, secrétaire du jury d'instruction publique installé près l'administration du Département de l'« Ourte ». Il y siégeait à côté de Villette, le savant mathématicien, et de Symons-Pirnée.

A l'initiative du chanoine Hamal, désolé de voir la misère de ses confrères d'antan, le jury adressa le 19 nivôse au VI, une requête écrite à l'administration centrale du département de l'Ourthe, requête à laquelle cette administration donna suite en s'adressant au ministère de l'Intérieur.

La copie de cette requête a été découverte dans le manuscrit de Terry (farde 4, cahier 57, document n° 5). Elle exposait la situation malheureuse des musiciens de Liège à la suite de la suppression du culte, vantait la valeur de ces musiciens qui avaient fait leurs études en Italie, le danger de les voir s'expatrier faute de ressources, et la nécessité de la création à Liège d'une Ecole de musique qui ne réparerait pas toutes les pertes et ne fournirait pas la subsistance à tous les artistes, mais ferait le plus grand bien aux jeunes gens qui avaient commencé des études, et apporterait à plusieurs pères de famille, excellents musiciens, un modeste appointement pour l'enseignement de leur art à la jeunesse.

La lettre par laquelle l'administration centrale du département de l'Ourthe transmettait la requête au ministère de l'Intérieur contient diverses considérations appuyant les arguments de la requête elle-même et démontrant la nécessité de fixer à Liège l'établissement du conservatoire dont il s'agit. Au reste, Hamal appuya personnellement ces démarches officielles auprès de son ami Grétry. Le local devait être le couvent des Dominicains avec le dôme (rue du Pont-d'Ile et rue des Dominicains);

les dépenses premières à faire s'élevaient à 10,000 frs. et les dépenses fixes annuelles étaient prévues à 20,000 frs.

Malgré tous les efforts, le projet échoua. Le gouvernement républicain était trop préoccupé, trop centralisateur aussi, pour écouter longtemps les doléances des départements éloignés et conquis. Chose singulière, c'est sous le gouvernement hollandais seulement que fut créé le conservatoire de Liège.

Les Wallons et la réforme du calendrier (*Bulletin de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège*). — La question de la réforme du calendrier continue à préoccuper, à juste titre, les Chambres de commerce et les Associations commerciales du monde entier. Au Congrès qui s'est tenu à Londres, vingt cinq gouvernements et plus de deux cents Chambres et Associations étaient représentés.

Jusqu'alors, le projet le plus intéressant de réforme avait été présenté par M. GROSCLAUDE, de Genève. L'année se composerait de quatre trimestres répartis en trois mois ayant respectivement 30, 30 et 31 jours. Chaque trimestre commencerait par un lundi et finirait par un dimanche. Le 365^e jour serait hors série, sans nom de mois ni de jour, et placé entre le 31 décembre et le 1^{er} janvier. L'année se composant ainsi de cinquante-deux semaines et d'un jour spécial, le calendrier serait perpétuel, c'est à dire que la même date tomberait toutes les années le même jour de la semaine.

M. ZECH-LEVIE, de Braine-le-Comte, a présenté un projet différent, qui modifierait peu les habitudes et amènerait une assez bonne disposition des fêtes fixes sur les dimanches ou des lundis.

M. Armand BAAR, de Liège, est parvenu à remédier aux inconvénients résultant de l'inégalité des mois, en assurant une meilleure disposition des fêtes.

Les divisions de l'année seraient celles proposées par M. Grosclaude, mais chaque trimestre commencerait par un samedi et finirait par un vendredi, au lieu d'aller du lundi au dimanche.

Les fêtes fixes seraient ainsi disposées de façon à ce que le monde travailleur pût en profiter sans nuire à l'organisation du travail et des affaires. C'est ainsi que le 15 août et la Toussaint seraient des lundis, et que la Noël tomberait un samedi. On aurait donc plusieurs fois par an deux jours de congé consécutifs, sans compter les lundis de Pâques et de la Pentecôte. Pâques serait invariablement fixé au dimanche 9 avril. La Sainte-Barbe, fête importante en Wallonie, tomberait très bien le samedi 4 décembre. De même les fêtes nationales française et belge, les 14 et 21 juillet, seraient des vendredis. Les festivités publiques accoutumées se placeraient donc à la fin d'une semaine.

Le jour de l'An resterait fixé au 1^{er} janvier, un samedi, et donnerait donc lieu à un répit de deux jours. Quant au jour hors cadre, M. BAAR en ferait le Jour du Travail, fête légale et générale, glorifiant le travail journalier de chacun, et placée à la bonne saison, entre avril et mai, à l'imitation de ce que Ruskin aurait désiré établir dans toute l'Angleterre.

Le 30 avril étant un dimanche, on aurait encore une fois deux jours de congé consécutifs.

Le 366^e jour des années bissextiles serait placé entre le dimanche 14 août et le lundi 15 août, fête légale. Une fois tous les quatre ans, on aurait ainsi trois jours de congé successifs à une époque très importante au point de vue des vacances.

Comme on peut le voir, le projet de M. Baar est pratique et mérite une attention particulière. Il est assurément le plus intéressant, parmi les nombreux projets imaginés pour remédier aux multiples défauts du calendrier actuel.

MEMENTO

Leodium, Liège (février). — E. SCHOOLMEESTERS: *Aineffe et Haneffe*, historique de ces deux paroisses. JEAN PAQUAY: *Les prévôts et la collégiale de Tongres*, liste nominative avec renseignements historiques sur les titulaires. E. SCHOOLMEESTERS: *Les actes de Rodulphe de Zaehringen*, supplément à la 2^e édition de leur publication.

S. I. M. (février). — Comptes rendus d'exécutions musicales à Paris, Bruxelles et Liège, où réapparaît fréquemment le nom de notre grand CÉSAR FRANCK; annonce d'œuvres de MATHIEU CRICKBOOM, LUCIEN MAWET, CHARLES MÉLANT.

Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique (15 janvier, 1^{er} et 15 février). — *Laroche et le Héron*, par A. BOTERDAELE.

Revue de la Mutualité, Bruxelles (15 février). — *La charta des cordonniers dans le Luxembourg*, par N. BASTNACH, texte rajeuni d'une charte du 14 novembre 1573, accordée aux cordonniers de la ville d'Arlon, visant les droits des sujets pratiquant ce métier. La source du document n'est pas citée.

L'Ingénieur-Conseil, Liège (15 février). — *Brevets d'inventeurs belges célèbres*. Publie le brevet belge accordé le 3 février 1860 à J. J. E. Lenoir (né le 12 janvier 1822 à Mussy-la-ville près Virton), inventeur du premier moteur à gaz industriel.

Les Arts, Paris (février). — M. Th. Vitry, du Louvre, consacre tout le numéro de cette importante revue à étudier les expositions rétrospectives de Tournai, de Malines et de Charleroi en 1911. Son commentaire, magnifiquement illustré, reconnaît, tout en repoussant l'idée d'une école wallonne, l'abondance et le mérite des articles wallons trop souvent confondus dans la gloire flamande, et signale l'intérêt qu'il y a à mieux préciser l'apport de chaque race et à continuer les recherches sur l'art wallon, encore mal connu. De la part de M. Vitry, dont on sait l'autorité, pareilles déclarations sont précieuses pour nous.

Les cheong Clotiers, Tournai (17 février). — *Rapport sur l'activité de la Ligue wallonne du Tournaisis en 1911*; en supplément, la réduction en couleur d'une jolie affiche de René ROUSSEL, *Tournai ville d'Art*.

La Vie intellectuelle (février). — A lire un beau poème de FERNAND SÉVERIN à Charles van Lerbergue. Fin de la nouvelle de GRÉGOIRE LE ROY: *L'étrange aventure de l'abbé Levrai*. — Dans le n^o de mars: La conférence de M. DES OMBIAUX aux Amis de la Littérature sur *l'Inspiration populaire chez nos poètes*; un curieux article d'Oscar Thiry sur des *Poèmes de circonstance* à propos du centenaire de Goffin (catastrophe du charbonnage de Beaufort en 1812).

Revue Tournaisienne (février). — *Tournai sous le gouvernement des évêques* par A. DUTRON: Histoire de la ville après 898, date du célèbre diplôme de Charles le Simple à l'église de Tournai, son organisation sous le régime épiscopal. *Cloches et carillon du Beffroi*, par F. DESMON (à suivre). Suite à suivre des *Notes généalogiques* du comte DU CHASTEL. *Chronique*, donnant entre autres, une note de M. HOCQUET, sur *Une œuvre perdue du peintre Sauvage* (1744-1818) avec deux lettres inédites. *Pierre Deltawe*.

EXPOSITIONS, CONFÉRENCES ET SPECTACLES

A Liège. — 1. EXPOSITION ERNEST MARNEFFE. On pourrait écrire longuement sur l'exposition de M. Marneffe. Ici point de sacrifice à la mesquinerie des amateurs d'art truqué. Au contraire, recherche du nouveau et désintéressement dans l'effort.

Voici des qualités qui se font de plus en plus rares en peinture. Il faut en savoir gré à l'artiste dont les hardiesses et l'indépendance sont dignes d'une sincère estime.

Et que peint M. Marneffe? Des femmes, ou pour mieux dire, un type de femme. Ce type synthétise ici l'habituelle de bar, dont le peintre ne nous présente pas précisément les spécimens les plus raffinés.

Filles blafardes aux joues creusées, aux attitudes passives et voluptueuses. Fleurs de vice aux yeux de haine et de nostalgie, aux chairs fatiguées.

Ce modèle de décadence moderne paraît avoir hanté avec despotisme, l'esprit de l'artiste, tout au moins en ce qui concerne une bonne partie de sa production récente. Et même lorsqu'il évoque, comme dans la si gracieuse étude de nu qu'il intitule *Jeunesse*, les apparences de la fraîcheur virginale, il lui arrive, par une contradiction singulière, de donner au visage de son modèle une expression dont la jeunesse a vraiment cessé d'être ingénue.

Il y a pas mal de littérature dans tout cela. Mais dans le domaine qu'il a choisi, hâtons-nous de le dire, M. Marneffe a introduit une espèce d'élégance expressive, qui pourrait, en quelque sorte, passer pour l'aristocratie de la vulgarité.

M. Marneffe est amoureux de psychologie féminine. Il aime à trouver les fronts, à fouiller dans les âmes. On le sent tourmenté par un besoin d'analyse et de démonstration pittoresque. S'il ne donne pas toujours une interprétation exacte du caractère, et s'il tombe parfois dans la monotonie, il ne manque jamais de donner à ses personnages la chose essentielle : la vie.

Il y arrive par la fraîcheur d'une couleur vibrante, par une répartition heureuse de la lumière, par la solidité d'un dessin souvent impeccable. Sous les étoffes légères aux chatoyantes tonalités, on sent le modèle des corps, la grâce et l'harmonie du mouvement. Ce modelé se retrouve dans ses nus aux chairs épanouies et sensuellement expressives.

Quand l'artiste ne s'est pas tenu à l'exploitation esthétique d'un monde équivoque, il nous a donné quelques morceaux, où s'affirment sa vision claire et ses dons réels de coloriste.

Citons dans cette note : *Jeune Fille aux Fleurs, Dans la clairière, Au temps des cerises, Marinette*, tableautin d'un charme intense et d'une distinction tout-à-fait captivante.

Nous avons encore admiré : *Conchita, Baigneuse, l'Apéritif, Les deux Amies, Music-hall, Lendemain de Carnaval*.

Que conclure ? Au point de vue wallon où nous nous plaçons dans cette rubrique, nous pourrions souhaiter que l'artiste s'inspirât davantage des types et des décors du terroir, d'après lesquels il a peint maintes fois des choses intéressantes.... Mais laissons toute liberté à l'inspiration, et constatons le bel effort que représente un contingent d'œuvres marquantes dans la maturité d'un talent sincère et courageux.

2. EXPOSITION ALBERT LEMAITRE. L'impressionnisme de M. Albert Lemaître n'a rien d'exagéré et s'affirme avec équilibre et distinction. Ses atmosphères épurées et sereines caressent les yeux, sa chaude et saine couleur s'étale hardiment en poétiques et vivantes synthèses.

Le jeune et laborieux artiste a rapporté de son séjour en Italie nombre de pages étincelantes où il a su cristalliser le meilleur de sa fine sensibilité, Vous avez vu ces eaux frémissantes de reflets brisés ? Ne vous ont-elles pas fait songer à la puissante facture d'un Gilsoul ? M. Lemaître possède une vision dont nous pourrions attendre des merveilles quand il aura acquis l'assurance qui lui manque encore un peu. Dès maintenant, il faut admirer sans réserve des toiles telles que : *Canal Sestrino, La place St-Marc, Calle del Fratte, Piazza St-Angelo*. Elles dénotent un luministe ardent et probe, soucieux des valeurs et de la perspective, elles promettent une belle et fructueuse carrière.

Attendons la palette de l'artiste dans l'interprétation de ce qui nous est familier, et souhaitons de trouver dans son effort, les raisons de lui consacrer bientôt une étude complète.

3. EXPOSITION JULES TASQUIN. En dépit d'une sécheresse parfois rébarbative, les œuvres de M. Jules Tasquin retiennent l'attention. On y sent la recherche consciencieuse de la couleur. Nous avons remarqué au Cercle

des Beaux-Arts, différents morceaux d'une belle harmonie de tons et des tableautins — certaines marines entre autres — d'une expression délicate et charmante.

Claude Genval.

Conférence sur Jules Sottiaux. — A la section politique et littéraire de l'Union des Etudiants catholiques, M. Louis Boumal a parlé du poète carolorégien, révélant un artiste inquiet de son seul art et de la terre wallonne où il est né et qu'il aime passionnément. Comme sa maîtrise n'impose pas, la besogne est facile qui le voue au silence. Toute une branche de la critique, d'ailleurs, entend sans grande bienveillance ses poèmes catholiques. Louis Boumal définit alors l'art de ce bon poète : exaltation de la terre wallonne, chansons d'optimisme et d'idéal chrétien. (*Les Poèmes des Houillères*, 1896 ; *La Wallonie héroïque*, 1911 ; *La Beauté triomphante*, 1908). L'essentiel de cette œuvre est de participer à l'école qui ne veut voir au plus dans l'industrie qu'une « harmonie dérangée » suivant l'économie nouvelle de Gerald Stanley Lee, dont l'orateur nous lit quelques pages significatives. Il lui trouve une place dans le mouvement inauguré chez nous dans les Beaux-Arts par Meunier, repris avec ardeur par un Victor Rousseau, illustré par des jeunes de mérite, un Paulus, un Masson. Non pas que l'œuvre de Sottiaux soit impeccable. Le conférencier découvre impartialement les faiblesses. Mais sa tendance inaccoutumée fixe son importance dans une histoire de notre littérature.

Fernand Pieltain. /

A Anvers. — LES ARTISTES WALLONS AU SALON DE L'ART CONTEMPORAIN. Pour être numériquement assez effacée, la participation des Wallons au Salon de l'Art contemporain d'Anvers n'en est pas moins très remarquée. Ils apportent au milieu des grâces légères de la peinture française et des robustesses violentes de la couleur flamande une note de spiritualité, d'intimité et de poésie très particulière.

Le délicat paysagiste Auguste Donnay traduit avec un naturisme plein de rêverie, le charme des vallées harmonieuses, des sous-bois pénombreux, des clairières solitaires. Il semble qu'une gracieuse légende habite, cachée, en chacun des sites dont il se fait le sensible interprète.

Rassenfosse, dont les œuvres pâtissent d'être, sans raison aucune, mêlées à celles d'Auguste Donnay envoie une très belle série d'études de nu, scrupuleusement fouillés, et quelques types d'ouvrières d'une grâce et d'une distinction si prenantes, qu'on pourrait quasi lui faire un grief de cette idéalisation poétique.

Pierre Paulus expose une grande *Maternité*, toile toute récente, qui pourrait bien être son chef-d'œuvre, à l'heure qu'il est : il se hausse à une pathétique expression de la misère ; en même temps, sa palette plus brillante anime le paysage attristé des usines et des rivages, de touches presque somptueuses. Le *Pays noir sous la neige* note à merveille une heure d'hiver blafard glissant sur la blancheur salie du paysage. A côté de ces impressions de tristesse et d'angoisse, chantent quelques tableaux de

fleurs ou des natures mortes ; ici, impétueux coloriste, là, en quête de tonalités subtiles et fondues, Paulus avère une personnalité diverse, puissante et toujours en progrès sur elle-même.

L'Arlonnais Camille Lambert, avec un emportement peut-être un peu trop désordonné, s'attache à rendre l'animation d'une troupe amusée de baigneuses. Moins heureux dans son *Groupe d'Artistes*, il ne semble pas encore posséder sa véritable voie, mais il révèle, comme toujours, un tempérament original et spontané.

La sculpture n'est représentée que par le très grand nom du maître Victor Rousseau. Deux petites œuvres, dont un prestigieux *Masque de tristesse* soutiennent sa gloire et rappellent son pur génie.

Fabry donne à la Section de l'Art décoratif, une admirable série d'œuvres de grande allure.

R. D.

Musique. — M. FERNAND LEBORNE a donné récemment, avec le plus vif et le plus légitime succès, à Paris, au Théâtre Lyrique dirigé par les frères Isola, son bel opéra *Les Girondins*.

Il n'est pas inutile pour nous d'enregistrer ce succès, puisque M. Leborne est né au cœur du pays wallon, à Charleroi même.

On annonce à Liège un nouveau Festival wallon, consacré à Grétry, Vieuxtemps et César Franck, Sylvain Dupuis, Erasme Raway et Théo Ysaye. Il aura lieu, comme les précédents, avec le concours de l'Association symphonique, sous la direction de M. Jules Debefve, au sujet de qui un critique disait récemment, avec juste raison : « Quand on écrira l'histoire de l'actuel mouvement wallon, qui n'est encore qu'à l'état naissant, M. Jules Debefve aura sa place marquée parmi les ouvriers de la première heure. Et ce sera un juste hommage rendu à l'ardente conviction, à l'inlassable dévouement dont il fit preuve en des temps difficiles. »

FAITS DIVERS

BRUXELLES. — **Fondation Pirenne.** Un Comité s'est constitué dans le but d'organiser une manifestation en l'honneur de M. H. Pirenne, l'éminent historien, à l'occasion du XXV^e anniversaire de son entrée dans le haut enseignement. Afin que de cette manifestation il reste un souvenir durable, le Comité voudrait qu'une *Fondation Pirenne* pût être instituée aux fins de créer une bourse permanente de missions historiques à l'étranger. Ces missions seraient confiées à de jeunes savants belges qu'on indemniserait à l'aide des revenus du capital souscrit. Dans ce but un appel de souscription est fait à tous les amis, élèves ou anciens élèves du savant professeur. Les intentions du Comité ne peuvent laisser indifférents les érudits wallons. Les adhésions doivent être adressées au secrétaire, notre collaborateur M. Léo Verriest, 173, avenue Marie-José, Bruxelles. Le chiffre de la souscription est parfaitement libre.

La Fédération des Artistes wallons s'est constituée dans une Assemblée générale, tenue sous la présidence de M. des Ombiaux. Celui-ci exposa avec une chaude conviction la nécessité pour les artistes wallons de se grouper, de constituer une association générale en vue d'assurer le respect de leurs droits trop longtemps méconnus. La Fédération veut apprendre aux artistes wallons à se connaître davantage, à se serrer les coudes, à défendre leurs intérêts ; elle travaillera à les faire représenter équitablement dans les jurys officiels ; elle organisera des expositions dans les principaux centres de la Wallonie.

L'assemblée, approuvant pleinement ce programme, a procédé sans retard à la constitution du comité général. M. des Ombiaux a été acclamé président. M. Sterpin lui a été adjoint en qualité de secrétaire. Furent élus ensuite MM. Fabry, Lambert et Motte, peintres ; Rousseau et Du Bois, sculpteurs ; Aug. Danse, graveur ; Bochoms, architecte ; René Lyr, musicien. Les régions de Brabant, Hainaut, Liège, Namur et Luxembourg sont invitées à adjoindre leurs délégués au Comité central.

La section liégeoise, constituée à l'initiative de MM. Gilbert, élu président, et D'hont, secrétaire-trésorier, a complété son bureau par la nomination de MM. Paul Comblen et Collin, architectes, Derchain, Masson et Watrin, peintres, Petit, statuaire.

Les artistes hennuyers se sont également groupés. Au cours de deux assemblées tenues à Mons, ils ont établi leur section et élu un comité composé de MM. François André, président, Casy, secrétaire, et Chaltin, trésorier. M. des Ombiaux a fait connaître que, dans la pensée du Comité fédéral, la première manifestation de l'activité de l'association devrait être une exposition générale, groupant tous les artistes fédérés, et qui pourrait être organisée à Mons cette année même, d'accord avec la Société des Amis de l'Art wallon, à laquelle la Fédération s'est ralliée.

Ajoutons que les sections de Liège et de Mons ont délégué, de commun accord, au sein du jury du Salon de Liège, M. Emile Motte, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Mons.

DOTTIGNIES. — **Une curieuse croix d'église.** La croix en fer forgé qui vient d'être posée sur la nouvelle église, à une hauteur de 73 m., mesure 7 m. 25 de hauteur et pèse 500 kg. Mais ce n'est point là le plus curieux. Sur la pointe de cette croix sera posée, dans quelques jours, une main symbolique en métal, longue de 70 centimètres et large de 30 centimètres. Elle pèse 15 kilos. Cette main, qui remplace le coq traditionnel, est une marque de réconciliation entre les partis au moment de la Révolution. C'était vers 1793 ; les révolutionnaires qui se faisaient remarquer par des exactions de toutes sortes, non seulement en France, mais aussi en Belgique, pénétrèrent, à Dottignies, notamment, où ils essayèrent de terroriser la population ; déjà ils avaient brisé les cloches de l'église et menaçaient de l'incendier, lorsqu'un notable habitant de la commune, Nicolas Liagre, intervint et parvint à éloigner les révolutionnaires après leur avoir donné une rançon de cent couronnes. C'est pour

rappeler cette heureuse transaction qu'une main réconciliatrice fut alors posée à l'extrémité de la croix de l'église paroissiale. On a tenu à renouveler ce symbole pour la nouvelle église, — et l'on a bien fait.

Ch. Pont d'Avis.

GOSSELIES. — Notre mouvement gagne les U. P. Elles sont nombreuses dans les régions de Charleroi. Voici l'annonce d'une séance organisée à Gosselies qui sera sans doute réitérée dans les autres U. P. des environs :

« Le Comité de notre Université Populaire a voulu clôturer sa saison par un aperçu de notre littérature, de notre musique et de notre art dramatique wallons. Le 24 mars, à 4 h., aura donc lieu, au salon de la Philharmonie, une conférence-concert-représentation, avec le concours de Mme J. Baujot, des théâtres de Charleroi, de MM. Paulin Marchand et Arille Carlier, ainsi que du Cercle « L'Union Dramatique » de Gosselies.

Au programme : 1. Interprétation d'œuvres de M. Paulin Marchand, avec le concours de MM. D. Cambier (hautbois), Legrand (cor), A. Cambier (basson), O. Lefèvre (clarinette) et H. Souris, ténor, directeur de l'Orphéon de Marchiennes. 2. Conférence par M. Arille Carlier, avocat et homme de lettres ; sujet : « La Littérature Wallonne ». 3. Représentation de « Pierre Cayau », drame wallon en un acte, de M. Eloi Boncher, par Mme J. Baujot et le Cercle « L'Union Dramatique » de Gosselies.

LIÈGE. — **Une nouvelle Exposition.** *Liège-Exposition*, qui fut l'organe officiel de la première Exposition de Liège, vient de faire sa réapparition, en publiant un utile plaidoyer en faveur du projet d'organiser à Liège une nouvelle Exposition universelle et internationale. Notre confrère expose le travail accompli par le Comité promoteur, constitué le 21 juin 1910, sous la présidence de M. le bourgmestre Kleyer. Le Comité a confié à une commission technique la question de l'emplacement. Cette commission est prête à déposer son rapport : elle préconise de choisir les plaines de Droixhe. Notre confrère adjure les Liégeois de prendre date et exprime le vœu de voir le Comité promoteur se prononcer formellement en faveur de l'année 1917, où notre Université célébrera le centenaire de sa fondation.

Les théâtres. Deux théâtres liégeois, le Royal et le Pavillon de Flore, ont cette année conduit leurs directeurs à la déconfiture. Le théâtre du Gymnase lui-même a passé de vilains jours. La cause est attribuée aux cinémas, aux music-halls, qui pullulent ici comme partout. La crise du théâtre n'est point particulière à notre ville. Mais, notons qu'elle n'y est pas générale puisque le *Théâtre communal wallon* continue à faire florès et, chose étonnante, refuse du monde à presque toutes ses représentations. On a dit que le music-hall attire surtout le peuple et la petite bourgeoisie. Ce ne sont pourtant pas les aristocrates qui se passionnent pour la littérature dialectale au point de faire un sort brillant

au théâtre dirigé par M. Jacques Schroeder. Il y a là un curieux phénomène, qui méritait d'être signalé, — et qui n'est pas unique, puisque un autre théâtre wallon régulier, entreprise privée fonctionnant également à Liège, se soutient avec le même succès, à la fois brillant et constant.

Jubilé wallon. L'Association des auteurs dramatiques et chansonniers wallons fêtera en Août prochain, le 30^e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle organise un grand concours dramatique wallon qui comprendra plusieurs catégories : 1^o Sociétés de campagne ; 2^o Sociétés de la ville et Sociétés de campagne primées aux concours précédents ; 3^o Excellence, et 4^o Honneur. Pour chaque catégorie, les sociétés devront interpréter une pièce en un acte de leur choix. De plus, une pièce (celle qui sera classée première au concours littéraire) sera imposée pour la catégorie d'honneur. De nombreux prix en espèces et objets d'art seront affectés à chaque catégorie. Une innovation : les prix personnels sont supprimés. Pour tous renseignements s'adresser à M. J. Closset, 5, rue des Ecoles, à Liège, ou à M. J.-A. Borguet, secrétaire du concours, 12, rue Royale, à Liège.

Pour la protection des Sites. Sur l'initiative de M. Emile Digneffe, s'est fondée une association pour la protection des beautés pittoresques et des monuments en Pays de Liège. Très favorablement accueillie par la presse et le public, elle s'est assurée de nombreuses adhésions. Dans une séance préparatoire, le vaillant Jean d'Ardenne, toujours jeune, vibrant et éloquent, a brillamment exposé la nécessité de ce groupement, le programme qu'on pouvait établir, les moyens d'action qu'on devait s'assurer. Un comité provisoire a été nommé, sous la présidence de M. Digneffe, pour élaborer un projet de règlement et établir un ordre de travaux. Attendons avec confiance le résultat des initiatives de la jeune société qui aura sans doute à cœur de donner bientôt des preuves de sa vitalité.





CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ LES AMIS DE L'ART WALLON

CIRCULAIRE

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que le projet auquel vous avez bien voulu donner une adhésion dont nous vous sommes profondément reconnaissants, est aujourd'hui en voie de réalisation. La Société *Les Amis de l'Art Wallon* s'est définitivement constituée à Bruxelles le 4 février dernier. Le nombre et la qualité des adhésions recueillies à ce jour font bien augurer du succès.

L'Association a décidé de choisir comme organe l'excellente revue *Wallonia*, qui depuis de longues années poursuit avec vaillance un effort analogue au nôtre. Cette publication, à partir de son 1^{er} n° de 1912 sera adressée régulièrement à tous nos adhérents. Vous y trouverez, dans une chronique officielle, toutes les communications de la Société, ainsi que le procès-verbal de ses séances et le compte rendu de ses travaux.

Nous avons fait parvenir la carte de membre à ceux de nos collègues qui ont bien voulu nous envoyer leur cotisation. Nous prions les adhérents nouveaux de réserver bon accueil à la quittance qui leur sera prochainement adressée par la poste.

Il nous paraît très important de vous signaler que nous attendons de vous autre chose qu'une contribution financière.

Vous pouvez nous aider: 1° en recrutant à l'Association de nouveaux membres. (Nous vous enverrons, si vous le désirez, des circulaires ou des bulletins d'adhésion, ou nous les enverrons aux personnes dont vous voudrez bien nous donner l'adresse); 2° en veillant à la constitution définitive de votre groupe local et en vous associant à ses travaux; 3° en usant de votre influence pour faire accueillir favorablement les demandes de subsides que nous adresserons sous peu aux autorités provinciales et communales de Wallonie; 4° en examinant la possibilité d'organiser en votre ville, soit sous le patronage des *Amis de l'Art Wallon*, soit avec le concours d'une société locale, les conférences de notre Association; 5° enfin, en nous signalant, pour notre Bulletin, tous les faits intéressant notre domaine: publications, expositions, découvertes, concerts, conférences, projets ayant trait à l'art en Wallonie.

Notre Association ne rendra vraiment les services qu'elle paraît appelée à rendre, que si elle constitue un organisme vivant, objet constant de la sympathie attentive de chacun de ses membres. Nous insistons donc particulièrement sur votre collaboration et nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments dévoués.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire,
Robert SAND.

Le Président,
Jules DESTREE.

SECTION LIÉGEOISE

Assemblée générale du 7 Mars

La séance est ouverte à 4 h. 1/2 sous la présidence de M. O. Colson assisté des autres membres du comité provisoire.

Correspondance. — Le secrétaire M. **Oscar Thiry** communique d'abord les réponses de MM. Gustave Kleyer, bourgmestre; Maurice Falloise, échevin des Beaux-Arts et de M. Albert Mockel, acceptant la distinction de membres d'honneur qui leur avait été offerte lors de la première assemblée.

Election du Président. — M. **Colson** présente, pour la présidence effective de la Section, M. Xavier Neujean fils, avocat, conseiller communal et provincial. Il rappelle le mouvement de 1880, l'époque de *La Wallonie* et de son Cercle. M. Xavier Neujean affirmait alors déjà son amour pour notre art. Depuis lors, il fut dans toute son activité un passionné de toutes les manifestations de la pensée et de l'art wallons. La réflexion et l'âge n'ont point attiédi un enthousiasme et une ferveur qui se sont fréquemment traduites par d'excellentes initiatives. Telles sont les raisons supérieures qui ont dicté le choix du Comité.

M. **Paul Jaspar** appuie chaleureusement ces paroles. Le Président est élu par acclamations.

M. **Xavier Neujean**, prenant place au bureau, fait, dans un bref discours dont on applaudit la forme et le sentiment, une très noble et belle profession de foi wallonne. Il définit avec finesse et simplicité ce par quoi se distingue la sensibilité de notre race, faite de charme, de nuance, de souplesse enveloppante et de caressante mélancolie. Il termine en acceptant de grand cœur la tâche de défendre le Beau, et surtout le Beau wallon.

Comité. — Après avoir applaudi cette courte et éloquente allocution, l'assemblée a élu aux fonctions de vice-présidents MM. Paul Jaspar et Oscar Colson, et à celles de secrétaire et de trésorier MM. Oscar Thiry et Théodore Hoven.

Ont été également désignés pour faire partie du Comité: MM. Armand Rassenfosse, Aug. Donnay, Emile et Oscar Berchmans, abbé Moret, Carl Smulders, Georges Petit, Maurice Jaspar, Jean Servais, Paul

Comblen, Delaite, Boumal, Fernand Mallieux, Isi Collin, Olympe Gilbert et Charles Delchevalerie.

Sont adjoints au Comité M. Paul de Bonnier, rédacteur à la « Gazette de Liège » ; M. de Buggenoms, délégué de l'Institut archéologique ; M. Alfred Lobet, délégué de l'Association des Anciens élèves de l'Académie ; M. Joseph-M. Remouchamps, délégué de la Société de Littérature wallonne.

Délégation. — M. Xavier Neujean est désigné comme délégué de la Section au Comité général. Suppléant, M. Paul Jaspar.

Programme des travaux. — L'assemblée arrête ensuite l'ordre de ses travaux en choisissant divers projets qui feront ultérieurement l'objet des études de son Comité : Mémorial Edouard Remouchamps, Exposition rétrospective des œuvres du décorateur Carpay, monument César Franck, congrès des Amis de l'Art wallon à Liège.

Propagande. — M. Paul Magnette propose de faire appel aux Wallons qui sont à l'étranger. Il signale l'existence d'une colonie wallonne très intéressante à Berlin. Ces renseignements seront transmis au Comité général qui fera le nécessaire.

La séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire,
Oscar THIRY.

COMITÉ GÉNÉRAL

Séance du 10 Mars.

La réunion a lieu dans les salons du Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles.

La séance est ouverte à 3 h. 10 sous la présidence de M. Jules Destrée.

Présents : MM. Jules Destrée, abbé Crooy, Léon Hennebicq, de Pontière, Marcel Laurent, Maurice des Ombiaux, Fernand Séverin, Oscar Colson, Richard Dupierreux, René Goffin, Tamines, René Van Bastelaer, Niffle-Anciaux, abbé Tichon, Fierens-Gevaert, Ernest Closson, Maurice Wilmotte et Robert Sand, secrétaire.

Excusés : MM. Soil de Moriamé, Hocquet, Devillers, Lescarts, André, Lambilliotte, Stiénon du Pré, dom Bruno Destrée, Henry Rousseau, Vierset et Neujean.

Organisation. — M. Destrée communique au Comité quelques renseignements relatifs à l'Association, qui compte à ce jour 446 adhérents, et à l'organisation de sections nouvelles.

Sections spécialisées : outre les sections déjà créées, on décide de créer une Section d'archives et d'héraldique sous la direction de M. Hocquet, de Tournai, une Section d'Archéologie et une Section de Théâtre. A ce sujet, M. Colson fait remarquer qu'il existe plusieurs fédérations régionales de sociétés littéraires et dramatiques wallonnes ; il lui semble que M. Feller serait qualifié pour s'occuper de cette section. Le projet est mis à l'étude.

Sections locales : Liège. — La section est constituée. Elle a pour Président M. Xavier Neujean, fils ; pour vice-présidents MM. Paul Jaspar et Oscar Colson ; la section compte environ cinquante adhérents et espère en grouper bien davantage. Elle s'est assurée déjà le concours de tous les journaux locaux et a fait des démarches auprès des diverses sociétés d'art et d'histoire pour obtenir leur adhésion collective. La Société de Littérature wallonne, l'Institut archéologique, l'Association des Anciens élèves de l'Académie ont donné leur adhésion.

Nivelles. — La section n'est pas encore officiellement constituée, mais M. le bourgmestre de Lalieux s'en est déjà activement occupé. Un Comité provisoire a été constitué sous sa présidence, et M. le juge René Goffin a bien voulu accepter les fonctions de Secrétaire.

Charleroi. — L'absence de M. le bourgmestre Devreux n'a pas permis de constituer officiellement la section, mais les adhésions recueillies sont très nombreuses, et elles comprennent celles de la Société archéologique locale et du cercle d'art : « Entre-Nous ».

Namur. — M. Niffle-Anciaux a constitué un Comité provisoire. Celui-ci organisera prochainement une conférence afin de faire connaître l'association et d'obtenir des adhésions.

Mons. — Sous la présidence de M. Lescarts, bourgmestre, un groupe local sera incessamment constitué.

Tournai. — M. Soil de Moriamé et M. le bourgmestre Stiénon du Pré s'occupent de grouper les bonnes volontés.

Enfin, des groupes sont en formation à Valenciennes, à Huy, à Arlon, à Verviers et à Paris.

Congrès annuel. — Sur la proposition de la Section liégeoise, le Comité décide que le Congrès annuel prochain aura lieu à Liège. La date du 13 Octobre est provisoirement choisie. Le Congrès sera organisé par le Bureau permanent, d'accord avec la Section liégeoise.

Appel aux Pouvoirs publics. — Le Comité décide d'adresser un appel aux autorités provinciales et communales de Wallonie. La lettre-circulaire sera signée par tous les membres du Comité, avec indication de leurs qualités.

Programme de travaux. — Le Comité décide de mettre à l'étude les projets suivants. Chacun d'eux fera l'objet d'un rapport succinct qui sera publié dans le plus bref délai possible dans le bulletin de la Société :

1. — Érection à Charleroi du Monument au Travail de Constantin Meunier. Rapporteur : M. Jules Destrée ;
2. — Reconstitution à Mons du Jubé de Jacques Dubrœucq dans l'église de Sainte-Waudru. Rapporteur : Henry Rousseau ;
3. — Manifestation à Nivelles pour rappeler l'œuvre de Delvaux. Rapporteur : M. Tamines ;
4. — Décoration à exécuter dans l'église d'Hastières par M. Auguste Donnay (La Légende de saint Walhère). Rapporteur : dom Bruno Destrée ;
5. — Un mémorial funèbre en l'honneur de Rogier de Pasture dans l'église Sainte-Gudule à Bruxelles. Rapporteur : M. Fierens-Gevaert ;

6. — Organisation à Verviers d'une manifestation rappelant l'activité littéraire de Francis Nautet. MM. Wilmotte et Colson font remarquer qu'il est à craindre qu'on n'obtienne point à Verviers d'appuis officiels. La question est provisoirement ajournée mais il reste décidé que si la manifestation Nautet paraît pouvoir réussir, l'association y participera ;

7. — Démarches auprès de la Commission du Musée de Bruxelles pour que le portraitiste montois Nicolas Neuchâtel (Lucidel) soit représenté par une œuvre caractéristique aussitôt que l'occasion s'en présentera. Rapporteur : M. Louis Piérard ;

8. — Manifestation à Chimay en l'honneur de Froissart. Rapporteur : M. Maurice Wilmotte ;

9. — Mesures à prendre pour favoriser la renaissance des grès de Bouffoulx. Étude de la tentative de M. Delsaux. Rapporteur : M. René Van Bastelaer ;

10. — Répétition à Namur de l'hommage funèbre à Félicien Rops, afin d'obtenir un monument au cimetière. Rapporteur : M. Robert Sand ;

11. — Publication d'antologies des écrivains français de Wallonie. Wilmotte préconise la publication d'une série d'antologies consacrées chacune à un groupe d'écrivains, et précédées d'une étude générale. M. Séverin annonce qu'il prépare un ouvrage sur les poètes belges de langue française de 1830 à 1880. M. Destrée signale que les volumes doivent être conçus avant tout en vue des distributions des prix. Le Comité décide de confier à MM. Séverin, Wilmotte et Dupierreux le soin de lui présenter un programme d'ensemble ;

12. — Manifestation en l'honneur de César Franck. M. Colson, au nom de la Section liégeoise, annonce que ce projet a déjà fait, dans cette ville, l'objet d'études préparatoires. Un concert Franck pourrait avoir lieu au moment du Congrès annuel. M. Ernest Closson est nommé rapporteur ;

13. — Manifestation en l'honneur d'Édouard Remouchamps, l'auteur de *Tout l'Pèriquit*, à l'occasion de la publication imminente d'une édition classique de son œuvre. Plaque commémorative. Projet à l'étude par la Section liégeoise ;

14. — Rappel de l'activité artistique du décorateur Carpay. Projet à l'étude par la Section liégeoise ;

15. — Commémoration de l'œuvre de l'orfèvre hutois Godefroid de Claire. Rapporteur : Marcel Laurent.

16. — Organisation à Mons, dans les locaux du nouveau Musée, d'une exposition d'art wallon moderne. Ce projet est mis à l'étude, annonce M. des Ombiaux, par la Fédération des Artistes wallons qui saisira en temps utile le Comité d'un programme précis et détaillé.

Bulletin. — M. Colson expose le plan de la publication de *Wallonia*. M. le Président insiste auprès de tous les membres du Comité pour qu'ils fournissent tous, au point de vue information, une collaboration régulière et active. Il importe que la revue signale toutes les manifestations intellectuelles esthétiques de la Wallonie. Ces informations doivent être

sommaires et objectives. Si quelques collaborateurs désirent traiter de façon spéciale un sujet déterminé, le bulletin s'efforcera de l'illustrer, et si l'étude est importante, elle pourra faire l'objet d'une publication séparée.

Toutes les notes entrant dans la catégorie « informations » devront être envoyées à M. le Président avant la fin de chaque mois, pour paraître dans le numéro du mois suivant.

Le prochain bulletin contiendra la liste des membres de l'Association.

Conférences. — La série des quatre conférences organisées pour 1912 a commencé à Bruxelles, sous les auspices du Touring Club. Elle se poursuivra tous les jeudis de Mars à 8 $\frac{1}{2}$ h. du soir à la salle Patria. Tous les membres de l'Association ont le droit d'y assister.

Le Comité décide en principe de payer des honoraires aux conférenciers, et fixe ceux-ci à cent cinquante francs, lesquels seront payés par le Trésorier de l'Association, tandis que les rétributions à recevoir des sociétés organisant des conférences entreront dans la caisse de l'Association.

Une collection de clichés pour projections lumineuses sera constituée pour illustrer les conférences sur l'Art wallon. Ces clichés seront mis à la disposition des Universités Populaires et autres sociétés d'éducation, moyennant une location minime.

Le Bureau est chargé d'étudier le programme des conférences pour l'année 1912-1913.

Bureau permanent. — Le Comité élit à l'unanimité, comme membres du bureau permanent : MM. Jules Destrée, président ; Robert Sand, secrétaire-général ; Oscar Colson, directeur de *Wallonia* ; Richard Dupierreux et Marcel Laurent.

La séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire général,
Robert SAND.

Le Président,
Jules DESTREE.

BUREAU PERMANENT

Réunion du 21 mars, à Bruxelles

Présents : MM. Jules Destrée, Robert Sand, Oscar Colson, Richard Dupierreux. Excusé M. Marcel Laurent.

Le Bureau, interprète du désir exprimé par les dernières réunions de manifester spécialement à M. Soil de Moriamé sa reconnaissance pour l'organisation de l'Exposition de Tournay, désigne M. Soil de Moriamé pour la vice-présidence de l'association.

Il arrête le texte de la circulaire à envoyer aux autorités provinciales et communales de Wallonie. Le premier appel sera provisoirement limité à la Belgique.

Il décide d'appuyer auprès du gouvernement : 1^{re} une demande d'une distinction honorifique pour M. Hedicke, le savant allemand à qui l'on doit le volume sur Du Brœucq que vient de traduire M. Dony ; 2^o une demande de subside formée par la Société archéologique de Charleroi.

Il ajoute au programme des travaux arrêté par le Comité général, l'objet suivant : Recueillir et publier les chansons populaires de Wallonie, et désigne comme rapporteurs : MM. Ernest Closson, Oscar Colson et Louis Piérard.

Il examine divers moyens de faire mieux connaître et apprécier les richesses artistiques ou pittoresques de Wallonie. Il décide en principe d'instituer sur ce point une enquête et d'établir un questionnaire à envoyer aux membres de l'association.

Il arrête certaines mesures pour assurer le service des informations de *Wallonia*, organe de l'association. Les diverses chroniques mensuelles instituées dans cette publication ont pour but la documentation de l'activité intellectuelle wallonne en Wallonie et hors Wallonie. Il importe que cette documentation soit aussi complète que possible : Livres, expositions, concerts, conférences, etc. Toutefois, les lecteurs seront avertis qu'ils ne doivent pas chercher dans *Wallonia* des comptes rendus rédigés au point de vue général, qui viendraient s'ajouter à tous ceux que publient déjà les journaux et les revues de littérature et d'art ; les nôtres seront toujours inspirés du point de vue spécial qui est notre raison d'être et celui de la Revue.

Il est décidé que la Revue paraîtra chaque mois, sauf en août et septembre.

Le Secrétaire,
Robert SAND.

Le Président,
Jules DESTREE.

INFORMATIONS

Rapports. — On trouvera dans le présent numéro (p. 95) le rapport de M. Henry Rousseau sur la réédification du Jubé de Du Brœucq.

Conférences. — Les quatre conférences sur l'Art wallon organisées par l'Association sous le patronage du Touring Club ont eu lieu à Bruxelles, les lundis de Mars. On en lira les comptes rendus dans notre prochain numéro.

La conférence de M. Jules Destree, à Namur, sur les Arts anciens de Wallonie aura lieu le Lundi 1^{er} avril à 8 heures du soir à l'hôtel de ville.

Livres sur l'Art Wallon. — La Société a racheté à l'Exposition de Charleroi les quelques exemplaires restants du volume des conférences et du catalogue général. Rappelons que les deux ouvrages constituent le manuel le plus complet et le plus récent des questions touchant à l'histoire de l'art wallon. Publiés par l'éditeur van Oest, dans une couverture de M^{lle} La Bruyère, ils sont copieusement illustrés. Le

volume des Conférences compte 444 pages ; le Catalogue général avec de nombreuses notices dues aux personnalités les plus autorisées, en compte 560. Le prix de ces deux volumes reste fixé pour le public à 2 et à 3 frs ; mais pour les Amis de l'art Wallon, il sera abaissé à un fr. par exemplaire. Envoi franco contre un bon postal adressé à M. Jules Destree.

Avis important. — Nous prions instamment les Amis de l'Art wallon et en général les lecteurs de la Revue de tenir note que toutes les communications relatives à la Société doivent être adressées directement à son Président, M. JULES DESTREE, député, à Marcinelle (Charleroi).

LISTE DES MEMBRES

Adhésions reçues au 25 Mars 1912

A

M. F. Alexandre, rue Habard, Marcinelle.
M. Artus Alsène, pharmacien, Wasmes.
M. François André, avocat, Mons.
M. Paul Antin, artiste peintre, 29, rue de Brach, Bordeaux.
M. Jos. Aubecq, Industriel, Gosselies.

B

M. Raphaël Bauduin, artiste peintre, 4, rue Prunieu, Charleroi.
M. Elie Baussart, homme de lettres, Couillet.
M. Clément Benoît, 7, rue Ferrer, Mons.
M. Emile Berchmans, artiste peintre, rue de la Paix, Liège.
M. Oscar Berchmans, sculpteur, quai St-Léonard, Liège.
M. Geo Bernier, artiste peintre, 4, rue de la Réforme, Bruxelles.
M. Achille Bertiaux, ingénieur au Corps des mines, 4, rue Gillieaux, Charleroi.
M. Ad. Biarent, 9, avenue Gillieaux, Charleroi.
M. Aug. Biernaux, avocat, Jumet-Heigne.
M. F. Biernaux, 29, rue Derbègue, Jumet.
M. Aug. Blavier, secrétaire communal, Marcinelle.
M^{lle} Anna Boch, artiste peintre, 36, rue de l'Abbaye, Bruxelles.
M. Henri Bodart, artiste peintre, 62, rue des Bas-Prés, Namur.
M. Albin Body, homme de lettres, Spa.
M. Boël, père, place Rogier, Bruxelles.
M. Pol Boël, 36, boulevard du Régent, Bruxelles.
M. Edouard Boisdenghien, professeur, 48, rue d'Acoz, Châtelet.
M. Armand Bonnetain, 21, rue de l'Ecuyer, Bruxelles.
M. Louis Boumal, étudiant, 2, rue de l'Official, Liège.
M. Jean Bouré, 16, avenue Nouvelle, Etterbeek.
MM. Bourge & Chardon, marbriers-sculpteurs, Rance.
M. Brasseur-Demol, Jumet.